



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 1. CONSTRUIRE L'INTERCOMMUNALITE ET RENFORCER LA COOPERATION AVEC LES AUTRES NIVEAUX DE TERRITOIRE

Action 1 Travailler en partenariat avec les communes périurbaines en vue de la création d'une communauté d'agglomération

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Le développement de la ville Gap a eu pour effet l'urbanisation des communes voisines. Certains habitants préfèrent ainsi s'installer en périphérie, où l'espace est moins saturé et le prix du foncier plus accessible. Ces dynamiques créent une réalité territoriale qui n'existe pas sur le plan administratif. La création d'une communauté d'agglomération permettrait de maîtriser et de mieux organiser le développement du bassin de vie ainsi dessiné.

Gap souhaite aller pas à pas vers l'intercommunalité, à savoir trouver un territoire intermédiaire entre la Ville et le territoire du SCOT.

→ Descriptif du projet :

- Définir le périmètre de la Communauté d'agglomération
- Définir les compétences
- Définir le mode de financement de l'agglomération
- Rédiger un contrat de coopération intercommunal

→ Objectif poursuivi :

- Construire l'intercommunalité
- Mener une réflexion à l'échelle du bassin de vie
- Accroître le principe de solidarité territoriale

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Monsieur le Maire	JB. GABET-FOURNIER DGS	Assainissement Dév. Economique, Propreté Urbaine, Transports, Env. et Agriculture, Hygiène et Santé	Myriam REYNAUD-BANUS

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **juin 2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
50 000 €	100%	Etat, Région, Département

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi** : J.B. GABET-FOURNIER- Direction Générale déléguée du Dév. Durable des Territoires et de la Coopération Intercommunale

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre d'études techniques et financières réalisées	0	en juin 2013 juridique fin projet territoire
Création oui/non d'une coopération intercommunale	0	1 de chaque oui/non



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 1. CONSTRUIRE L'INTERCOMMUNALITE ET RENFORCER LA COOPERATION AVEC LES AUTRES NIVEAUX DE TERRITOIRE

Action 2 Accompagner l'élaboration du SCOT

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Les Schémas de Cohérence Territoriales (SCOT) ont été instaurés par la Loi SRU de décembre 2000. Ils remplacent les schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme dont le territoire de Gap s'était doté en 1975. Cet outil de planification territoriale définit des orientations en matière d'habitat, de développement économique et de déplacement. Le projet de loi Grenelle II propose d'y attribuer les objectifs suivants: réduction de la consommation d'espaces, équilibre de la répartition territoriale des commerces et des services, amélioration de la performance énergétique, diminution des obligations de déplacements et réduction des émissions de gaz à effet de serre.

A Gap, l'élaboration du SCOT de l'Aire Gapençaise est en cours. Le territoire a été défini et regroupe 77 communes. SCOT et PLU de Gap devront être construits en cohérence.

→ Descriptif du projet :

Participer aux réunions du SCOT

Relayer les informations à ce sujet au sein de la commune au fur et à mesure de sa réalisation.

Impliquer le syndicat mixte dans tous projets structurants pour la Ville de Gap

Articuler le SCOT avec la future communauté d'agglomération

Favoriser la cohérence entre le SCOT et le PLU, et entre le SCOT et l'Agenda 21, pour une meilleure lisibilité du territoire

→ Objectif poursuivi :

- Planifier le développement durable du territoire
- Maîtriser l'urbanisation
- Assurer la cohérence territoriale entre tous les documents de planification

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Monsieur le Maire	Myriam REYNAUD-BANUS	Service du SCOT(Myriam REYNAUD- BANUS) / Direction de l' Urbanisme / Direction de la Prospective	Agence d'Urbanisme de Grenoble

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **juin 2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
80 000 €		?

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi** : J.B. GABET-FOURNIER- Direction Générale déléguée du Dév. Durable des Territoires et de la Coopération Intercommunale

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Elaboration effective du SCOT	0	1
Cohérence avec l'agenda 21	0	1



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 4. PRESERVER LES RESSOURCES (TERRES AGRICOLES, NATURELLES ET FORESTIERES) PAR LA PLANIFICATION TERRITORIALE, EN CONCERTATION AVEC TOUS LES ACTEURS

Action 3 Préserver des zones agricoles à travers le PLU

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Les terres agricoles situées dans la première ceinture périurbaine, irrigables et labourables, présentent un fort potentiel agronomique. Or, elles subissent une forte pression urbaine et foncière, du fait de leur proximité au tissu urbain, voire même de leur classement au dernier POS en zones d'urbanisation future.

Dans la continuité de ce qui a émergé dans l'étude NAF (et dans l'esprit des textes législatifs et réglementaires), cette action vise à travers le futur PLU, à identifier les espaces agricoles à préserver/ protéger. La Ville souhaite mener cette action de façon concertée avec tous les acteurs pour aboutir à un consensus.

→ Descriptif du projet :

- Impliquer la Commission Agricole lors de la réalisation du PLU.
- Traiter spécifiquement la problématique du foncier agricole "urbanisable" avec les acteurs locaux afin de définir les espaces à préserver et les espaces plus propices à accueillir une urbanisation en continuité du tissu ou des hameaux existants

→ Objectif poursuivi :

- Identifier les espaces agricoles à préserver et mettre en œuvre un zonage adapté au PLU
- Hiérarchiser l'urbanisation (permettant une lisibilité à moyen terme sur les espaces agricoles classés en zone d'urbanisation future notamment)
- Favoriser le maintien de l'activité agricole (accessibilité, règles de constructibilité, activités de diversification...)

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Maryvonne GRENIER	Véronique PAUL-LESBROS Déborah BELIN	Direction de la Prospective Direction du Développement Urbain / Dir de l'agriculture/	Agence AUAD de Marseille

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **Approbation PLU 2012**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
109314 € 150000 €	63%	DGD "Urbanisme" 2009 : 34 000 € soit 37%

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi :

Véronique PAUL-LESBROS
Déborah BELIN- Direction de la Prospective
Direction du Développement Urbain / Dir de l'agriculture/

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Prise en compte de la préservation des zones agricoles dans un PLU validé	0	oui en juin 2013



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 4. PRESERVER LES RESSOURCES (TERRES AGRICOLES, NATURELLES ET FORESTIERES) PAR LA PLANIFICATION TERRITORIALE, EN CONCERTATION AVEC TOUS LES ACTEURS

Action 4 Se fixer des règles pour lutter contre l'étalement urbain

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Afin de répondre à une forte demande dans les années 90, et d'influer sur un prix du foncier élevé, le POS de 1995 avait largement ouvert le territoire à l'urbanisation. Non hiérarchisé, le développement urbain s'est fait au gré d'opportunités foncières avec pour conséquence mitage et étalement urbain exacerbé. La consommation d'espace est une problématique fondamentale des politiques contemporaines visant au développement durable des territoires : équilibre espaces naturels / espaces urbains, maîtrise des déplacements / pollutions, économie du foncier et des ressources. Le futur PLU aura pour vocation de maîtriser le développement urbain, tout en permettant l'accueil d'environ 5000 nouveaux habitants à l'horizon 2030.

→ Descriptif du projet :

- Favoriser la densification et l'urbanisation des dents creuses en tissu urbain
- Déterminer les espaces de développement potentiel et hiérarchiser l'urbanisation dans le temps
- Promouvoir la qualité urbaine et le développement durable dans les opérations d'aménagement
- Promouvoir des formes d'habitat moins consommatrices d'espace

→ Objectif poursuivi :

- Favoriser une gestion économe du foncier
- Hiérarchiser, organiser le développement urbain

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Maryvonne GRENIER	Véronique PAUL-LESBROS Déborah BELIN	Direction de la Prospective Direction du Développement Urbain / services techniques	Agence AUAD de Marseille

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **Approbation PLU 2012**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
0 €	63%	DGD "Urbanisme" 2009 : 34 000 € soit 37%

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi :

Véronique PAUL-LESBROS
Déborah BELIN - Direction de la Prospective
Direction du Développement Urbain / Dir de l'agriculture/

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Evolution de la consommation d'espace par habitant	700 m ² en 2006	moins 10 % / an, 630m ² /habitant
coefficient du gains spatial / habitant	0	10%



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 3. PROTEGER L'EQUILIBRE ECOLOGIQUE LOCAL, EN VEILLANT A MAINTENIR UNE CONTINUITE URBAIN-RURAL

Action 5 Créer un observatoire de la biodiversité à Gap

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Les réflexions sur le développement durable menées au niveau international (Sommet de Rio, Convention d'Aarhus) ont démontré la nécessité de mieux identifier les richesses écologiques de la planète afin de pouvoir ensuite les protéger. Le territoire de Gap étant maillé de nombreuses zones naturelles, la Ville souhaite s'engager dans cette voie en créant un observatoire de la biodiversité, en lien avec les réseaux en place et acteurs locaux.

→ Descriptif du projet :

- Réaliser un inventaire des espèces faunistiques et floristiques à Gap
- Créer un SIG permettant de localiser les espèces faunistiques et floristiques et les habitats écologiques, ainsi que les corridors biologiques
- Mettre ces outils à disposition de tous sur Internet

→ Objectif poursuivi :

- Mieux connaître les richesses écologiques du territoire
- Suivre l'évolution de la biodiversité
- Faire connaître les richesses écologiques

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Christiane FARRET	Martine MARLOIS	Direction de l'Environnement et de l'Agriculture	CBNA, Experts spécialisés faune/flore

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
20 000 €		Etat, Région, Département

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Martine MARLOIS- D.E.A.

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre d'espèces faunistiques et floristiques recensées sur le territoire	x	x + 10
Nombre d'espèces faunistiques et floristiques cartographiées sur le territoire	0	1



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 5. PERMETTRE ET ENCOURAGER UNE MOBILITE EFFICACE ET DURABLE, EN COHERENCE AVEC LES AUTRES NIVEAUX DE TERRITOIRE

Action

6 Mailler la ville de pistes cyclables sécurisées

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

Afin de réduire l'utilisation de la voiture individuelle et lutter ainsi contre le réchauffement climatique, il convient de privilégier d'autres modes de déplacements. En 2003, le vélo représentait 4% des déplacements à Gap. Néanmoins, au vu des potentialités de la ville, ce chiffre pourrait être considérablement augmenté. En effet, la majorité des pôles générateurs de flux (entreprise, commerce, etc.) se situent en fond de vallée et se prêtent donc bien à la mise en place de réseaux cyclables (dénivelé peu important).

La Ville souhaite développer les modes "doux" dans la capitale "douce", non seulement pour réduire les engorgements et les nuisances, mais aussi pour favoriser la qualité de vie des habitants par une pratique régulière du sport.

Un frein avait été identifié relatif à la sécurité ; Gap souhaite sécuriser les pistes cyclables créées.

→ **Descriptif du projet :**

- Créer de nouvelles pistes cyclables et prévoir des emplacements réservés dans le PLU
- Connecter les établissements scolaires au centre ville par des pistes cyclables
- Connecter les pistes cyclables du centre à l'espace naturel périurbain (départ de parcours en VTT...)
- Créer des pistes cyclables le long des grands axes
- Doter la Ville d'une véritable artère cyclable Micropolis-Tokoro
- Etablir un schéma de développement des pistes cyclables à l'échelle intercommunale
- Développer le schéma vélo Communauté de Communes Tallard-Barcillonnette - Gap - Communauté de Communes de l'Avance
- Créer une piste cyclable intercommunale entre Tallard et Chorges
- Sécuriser les bandes cyclables pour en faire des pistes cyclables en site propre et disposer des feux tricolores pour cycles aux abords des grands boulevards ou routes fréquentées

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

→ **Objectif poursuivi :**

- Favoriser l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens
- Contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Dominique MEYER	Caroline FOUNCHOT Alain ROCHAS	Direction de la Prospective Voirie	Office de Tourisme, Communication, Direction des Sports, Voirie, Police Municipale, Associations, Communautés de Communes du Gapençais, Vallée du Gapençais, EGIS Mobilité

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
500.000,00 €	20 000,00 € pour l'étude	50% Etat, 9000€ Région, Département 30 à 50 %

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Caroline FOUNCHOT- Direction de la Voirie

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Plan des pistes / réalisation d'un plan	pistes: 2,7 km bandes: 5,9 km cheminement mixte: 3,5 km	augmenter de 50 % les km réalisations déjà existantes
Kilomètres de pistes cyclables construites		réaliser X km de pistes cyclables



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 5. PERMETTRE ET ENCOURAGER UNE MOBILITE EFFICACE ET DURABLE, EN COHERENCE AVEC LES AUTRES NIVEAUX DE TERRITOIRE

Action Favoriser l'accès au centre-ville

7

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Les flux automobiles sont importants dans la ville. Cela génère des nuisances liées au stationnement (55% des automobilistes mettent plus de 5 minutes pour trouver une place), à la vitesse (danger pour les piétons), au bruit (ex: boulevard Pompidou) et à la pollution (émission de CO2). La diminution de celles-ci est un enjeu majeur dans l'amélioration du cadre de vie des Gapençais. La réalisation de la voie de contournement de Gap doit être l'occasion de repenser les déplacements dans la ville, et a fortiori la place de la voiture en centre-ville.

→ Descriptif du projet :

- Créer un groupe de travail pour réfléchir à l'urbanisation et les déplacements, en amont de la réalisation du PLU, en se basant sur "l'étude de l'étalement et de la mobilité" comme base de réflexion
- Se fixer des objectifs sur le nombre de parkings, les emplacements réservés pour les bus en site propre, pour la mobilité douce (chemins piétons, pistes cyclables), le seuil limite de voitures au centre ville, les espaces multimodaux, les règles pour la présence des camions en centre ville...
- Développer les parkings-relais en périphérie de Gap : communiquer sur ces parkings à Gap et dans les communes périphériques et créer une signalisation adaptée, avec des points de rencontre
- Améliorer la signalétique au centre pour fluidifier le trafic : mieux indiquer les parkings, rendre plus lisible la signalétique en général

→ Objectif poursuivi :

- Libérer de la voiture en ville
- Diminuer les engorgements en centre-ville
- Améliorer le cadre de vie des habitants

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jean-Pierre MARTIN Dominique MEYER Jean-Pierre MARTIN	Zlain ROCHAS Véronique PAUL-LESBROS	Direction de la Prospective	Direction de l'urbanisme, Direction de la Voirie, Direction de la Communication

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
100 000 €		Etat, Région, Département

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Véronique PAUL-LESBROS- Direction de la Prospective

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de parkings-relais réalisation d'un nouveau parking relais	0	1 parking relais par entrée de ville - objectif : 5 parkings relais
Nombre d'installations de panneaux signalétique réalisées doublement du nombre de panneaux signalétiques des parkings	0	1 panneau de signalétique réalisé par parking



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 5. PERMETTRE ET ENCOURAGER UNE MOBILITE EFFICACE ET DURABLE, EN COHERENCE AVEC LES AUTRES NIVEAUX DE TERRITOIRE

Action 8 Mailler l'espace urbain de cheminements piétons, connectés aux sentiers de promenade

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

En 2003, la marche à pied représentait 20% des déplacements à Gap. Afin d'amplifier la part de ces déplacements (écologiques, favorisant le lien social, bénéfiques pour la santé), l'enjeu est de rendre le centre ville plus accessible et de développer les cheminements permettant de sortir de la ville.

En outre, la Ville souhaite créer une continuité urbain-rural par des cheminements inter-connectés.

→ Descriptif du projet :

- Aménager des chemins piétons reliant les quartiers périphériques au centre-ville
- Créer des départs de randonnée depuis le centre-ville
- Créer des itinéraires de promenade dans la ville pour redonner une dimension de plaisir dans le déplacement en valorisant la ville par un balisage pédagogique, ludique, culturel ... par ex promenade sur la contre-allée Albert Laty
- étendre la piétonnisation au centre-ville
- aménager, entretenir, favoriser l'accès à la colline de Puymaure
- poursuivre l'aménagement du Balcon du Gapençais
- aménager la promenade des Berges de la Luye
- étudier les solutions de franchissement pour les piétons sur le torrent de Bonne pour ouvrir une liaison Rochasson - Charance

→ Objectif poursuivi :

- Accroître la place du piéton sur le territoire
- Améliorer le confort des piétons en Ville

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jean-Pierre MARTIN	Olivier PELLOQUIN Michel FARADON	Direction des Sports Direction des Espaces Verts	Direction de la Communication , Office de Tourisme

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
150 000 €		

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Olivier PELLOQUIN- Direction des Sports

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de sentiers de promenade sécurisés débutant au centre-ville		Réaliser 3 nouveaux circuits de sentiers débutant au centre-ville



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 5. PERMETTRE ET ENCOURAGER UNE MOBILITE EFFICACE ET DURABLE, EN COHERENCE AVEC LES AUTRES NIVEAUX DE TERRITOIRE

Action 9 Inciter au partage de voitures

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

L'usage de la voiture est souvent associé à l'individualisme qui caractérise notre société. Néanmoins, de nouveaux usages tendent à en faire un mode de déplacement collectif, réduisant ainsi les effets néfastes de son utilisation sur l'environnement et favorisant aussi les liens sociaux. La Ville de Gap souhaite encourager ces pratiques en mettant en place une plateforme de covoiturage.

→ Descriptif du projet :

Etudier la possibilité de développer l'autopartage à Gap

- Réaliser une enquête auprès des entreprises et des particuliers à partir d'un panel pour connaître les prédispositions des citoyens à utiliser l'autopartage.
- Prendre contact avec une association d'une autre collectivité pour faire une réunion d'information, en lien avec les associations gapençaises.
- Lancer un dispositif d'auto-partage

Contribuer à la création d'un dispositif de promotion du covoiturage à l'échelle intercommunale

- Créer une plate-forme de covoiturage à l'échelle du Pays, en partenariat avec le Conseil Général 05, les communes, les communautés de communes, les associations...
- Créer un site Internet commun dédié au covoiturage, permettant aux usagers de s'inscrire, et de trouver les horaires de bus, trains,
- Mettre en cohérence les parkings-relais avec l'initiative du site internet ; faire coïncider les actions de communication, créer des "points de rencontre" pour les co-voitureurs,...

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

→ Objectif poursuivi :

- Optimiser l'usage de la voiture (covoiturage et auto partage)
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Pascal LISSY	Véronique PAUL-LESBROS / Caroline FOUNCHOT Viviane LEFEUVRE (covoiturage uniquement)	Direction de la Prospective Direction de la Politique de la Ville et de l'Emploi	Direction de la Prospective Direction des transports Direction des systèmes d'information, des énergies et des parkings

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
115 936 €	2010: 15 468,00 € (22%) 2011: 15 468,00 € (33%)	Comité Interm. Des Villes: CUCS ADEME C.C.I

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Responsable du suivi : Véronique PAUL-LESBROS

Viviane LEFEUVRE- Direction de la Prospective
Direction de la Politique de la Ville et de l'Emploi

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Mise en place effective de la plateforme de covoiturage	0	1
Nombre d'actions de sensibilisation	0	5 actions de sensibilisation réalisées par an

SUIVI ET EVALUATION



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 5. PERMETTRE ET ENCOURAGER UNE MOBILITE EFFICACE ET DURABLE, EN COHERENCE AVEC LES AUTRES NIVEAUX DE TERRITOIRE

Action 10 Optimiser le réseau de bus actuel

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Face à la hausse des coûts de l'énergie et l'objectif national de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre, l'optimisation des transports en commun est un enjeu majeur, notamment à Gap où malgré la gratuité des bus ceux-ci ne représentent que 7% des déplacements effectués par les Gapençais. La gratuité a néanmoins fait augmenter la fréquentation. Par contre, les ateliers de concertation ont fait apparaître un certain nombre de freins dans le fait de prendre le bus à Gap, liés notamment à une question d'horaires, de temps de trajet, de maillage du réseau. La Ville souhaite donc optimiser le réseau existant, pour améliorer la fréquentation des bus.

→ Descriptif du projet :

- Maintenir la gratuité des bus
- Augmenter la vitesse commerciale des bus
- Etudier la possibilité de créer des couloirs bus en site propre, permettant ainsi d'augmenter la vitesse de trajet
- Prendre en compte les horaires des salariés dans le choix des transports urbains, y compris les salariés des communes périphériques qui travaillent à Gap
- Favoriser l'intermodalité entre les bus de Gap et les autocars des bourgs périphériques pour pouvoir établir une connexion de transports en commun aux points relais
- Amorcer une ligne express Micropolis-Tokoro.

→ Objectif poursuivi :

- Favoriser l'utilisation des transports en commun
- Contribuer à la diminution des gaz à effet de serre sur le territoire
- Permettre de désengorger le trafic en centre ville.

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Dominique MEYER	Alain GIRODON	Direction des Transports Urbains	Direction de la Prospective

→ Date de démarrage de l'action : 2012 / Echancier de réalisation : 2014

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
800 000€		Département —

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Alain GIRODON- Direction des Transports Urbains

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Amélioration de la vitesse commerciale notamment sur la ligne principale	oui / non	1
Satisfaction auprès des habitants sur le réseau de bus	0	1 étude



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 7. INTEGRER LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE, LA MAITRISE DE L'ENERGIE ET L'ACCESSIBILITE DANS LA CONSTRUCTION, LA REHABILITATION ET L'AMENAGEMENT

Action 11 Poursuivre la mise en œuvre du projet de "Gap - Ville Lauréate Agir pour l'énergie"

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

L'appel à projet "Collectivités lauréates, Agir pour l'énergie" s'inscrit dans la démarche AGIR de la région PACA. Les collectivités retenues bénéficient d'un soutien (organisation, financement, mise en réseau) pour engager le territoire vers un mode de consommation énergétique plus durable.

→ **Descriptif du projet :**

- Obtenir le Label CITERGIE
- Soutenir les études en cours
- Accompagner les projets en lien avec ce projet
- Communiquer sur le projet, notamment sur le diagnostic énergétique en cours sur la commune

→ **Objectif poursuivi :**

- Obtenir un soutien financier pour promouvoir les énergies renouvelables sur le territoire

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jérôme MAZET	Véronique PAUL-LESBROS	Direction de la Prospective	Eric GARNIER / DSIE

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
10 000 €/an		

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Véronique PAUL-LESBROS- Direction de la Prospective

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Obtention du label Citergie	0	1
projets engagés dans ce programme	0	1 oui ou non



OBJECTIF A - 7. INTEGRER LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE, LA MAITRISE DE L'ENERGIE ET L'ACCESSIBILITE DANS LA CONSTRUCTION, LA REHABILITATION ET L'AMENAGEMENT

Action 12 Développer des réseaux de chaleur

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

L'installation de chaufferies permettant de fournir de la chaleur présente une formidable opportunité pour accroître la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique locale. A Gap ces réseaux de chaleur pourraient être alimentés par des ressources locales (bois, géothermie, ...).

→ **Descriptif du projet :**

- Réaliser des études de faisabilité pour le développement de réseaux de chaleur dans des quartiers de Gap ou sur les zones commerciales
- Développer les réseaux de chaleur à partir d'énergies renouvelables "locales" (bois, géothermie...)

→ **Objectif poursuivi :**

- Promouvoir de nouvelles sources d'énergies

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jérôme MAZET	Eric GARNIER	Direction des Systèmes d'Information	Bureau d'étude Cofor05

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
79 940 €	100%	

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Eric GARNIER- DSIE

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de bâtiments alimentés par les réseaux de chaleur	3	Alimenter 6 bâtiments en réseau de chaleur
Nombre d'études réalisées en vue de la mise en œuvre d'un réseau de chaleur	1	2



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 10. GERER LES BESOINS EN EAU POTABLE DE FAÇON SOLIDAIRE ET RAISONNEE ET POURSUIVRE LES EFFORTS DE PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Action 13 Développer les dispositifs de récupération des eaux pluviales

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

L'eau qui sort du robinet est traitée en amont avant d'être acheminée en direction des logements. Ce circuit à un coût financier, énergétique et environnemental qui n'est pas négligeable. Or dans bien des cas (arrosage, nettoyage de véhicule, etc.) l'eau de pluie pourrait être directement utilisée.

→ Descriptif du projet :

- Sensibiliser les citoyens, syndicats d'immeubles et promoteurs sur l'installation de dispositifs de récupération des eaux pluviales sur les logements individuels et collectifs
- Aide à l'acquisition de bacs de récupération d'eaux pluviales à usage domestique (arrosage, nettoyage véhicule...)
- Accompagner techniquement le projet d'utilisation de l'eau pluviale pour un usage sanitaire sans risque (WC, ...)
- Informer sur les dispositifs existants et communiquer sur cette campagne
- Créer un règlement de service "type" pour les nouveaux programmes d'habitat intégrant la récupération des eaux pluviales soutenu par des règles inscrites dans le PLU.

→ Objectif poursuivi :

- Prévenir les risques d'inondation.
- Réduire la consommation d'eau potable

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jean-Pierre MARTIN	Olivier DESCLAUX	Direction de l'Eau et de l'Assainissement	DDASS Direction de l'Urbanisme

→ Date de démarrage de l'action : **2011** / Echancier de réalisation : **2015**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
10 000 €	50%	Région 20% Département 20% Agence de l'eau 10%

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Olivier DESCLAUX- Direction de l'eau et de l'Assainissement

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de dispositifs de récupération des eaux pluviales et des économiseurs d'eau mis en place	0	Distribution de 1500 dispositifs de récupération d'eaux de pluie et d'économiseurs d'eau
Actions de promotion sur la récupération des eaux pluviales	0	5



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 10. GERER LES BESOINS EN EAU POTABLE DE FAÇON SOLIDAIRE ET RAISONNEE ET POURSUIVRE LES EFFORTS DE PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Action 14 Garantir la pérennité de l'alimentation en eau potable et veiller à sa qualité

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

En matière d'eau potable, Gap est dépendante à 70% des eaux du Drac. Afin d'anticiper tout problème de ce type, la collectivité développe d'autres dispositifs pour alimenter la ville en eau potable.

→ Descriptif du projet :

- Evaluer les impacts des prélèvements d'eau, en fonction des débits réservés en période d'étiage, pour ne pas porter atteinte au milieu écologique
- Imposer la mise en place et le respect de périmètres de protection des prélèvements et captages d'eau potable
- mettre en oeuvre les résultats de l'étude sur la diversification en eau potable (travaux d'adduction d'eau depuis la nappe phréatique de Chabottes) à la ville et achever la mise en conformité des périmètres de protection et de captage d'eau potable

→ Objectif poursuivi :

- Anticiper les besoins en eau
- Garantir la qualité de l'eau

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jean-Pierre MARTIN	Olivier DESCLAUX	Direction de l'Assainissement	Ag de l'eau Chambre d'agriculture 05 DDASS

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **2015**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
586 000 €	25% 50%	C Reg PACA C Gal 05 Ag de l'eau 75% 50%

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Olivier DESCLAUX- Direction de l'eau et de l'Assainissement

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre d'études de diversification de l'eau potable	0	1 étude
Nombre de périmètres de protection mis en conformité	0	11



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 6. EMBELLIR LE CADRE DE VIE ET PRESERVER LES PAYSAGES POUR CONTRIBUER A L'ATTRACTIVITE DE GAP

Action Végétaliser la zone urbaine 15

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

La ville Gap est caractérisée par de nombreux espaces de verdure qui contribuent beaucoup à la qualité du cadre de vie : la ville a d'ailleurs été qualifiée de "Gap, capitale nature" dans le cadre de la Charte pour l'environnement. Néanmoins, cette spécificité peut être mise à mal par la forte urbanisation que connaît le territoire. Par conséquent, la végétalisation de la zone urbaine doit faire l'objet d'une politique volontaire afin d'affirmer et de préserver cette identité "verte".

→ Descriptif du projet :

- Réaménager le Parc de la Pépinière
- Créer un jardin public au sud de la ville
- Embellir les parkings à ciel ouvert par l'implantation d'arbres
- Créer, lorsque l'opportunité se présente, de petits espaces verts de proximité
- Végétaliser les clôtures en ville
- Imposer la présence d'espaces verts dans les nouveaux quartiers en construction
- Introduire un caractère paysager plus affirmé dans les quartiers avec du végétal dense dans le collectif comme dans l'individuel
- Favoriser les toitures végétalisées
- Introduire du végétal dans le centre ville, pour créer de l'ombre avec des essences variées afin des limiter les risques de pandémies (platanes, marronniers...)
- Aménager l'Esplanade Desmichels et la Place de la République en réduisant la place de la voiture au profit du piéton et du végétal.

→ Objectif poursuivi :

- Promouvoir la nature en ville
- Améliorer le cadre de vie des habitants

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Christiane FARRET	Michel FARADON	Direction des Espaces Verts	Direction de l'Urbanisme , Direction de la Voirie

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
1 250 000 €	100%	0

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Michel FARADON- Direction des Espaces Verts

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Surface des espaces verts	38ha	Augmentation de 30% de la surface des espaces verts
Nombre d'arbre d'alignement	3700	augmentation de 100 arbres / an



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 6. EMBELLIR LE CADRE DE VIE ET PRESERVER LES PAYSAGES POUR CONTRIBUER A L'ATTRACTIVITE DE GAP

Action 16 Mettre en valeur la présence de l'eau dans les paysages et dans la ville

→ Contexte/enjeux :

Gap est maillé d'un réseau hydrographique complexe. La mise en valeur de ces cours d'eau présente une opportunité indéniable dans l'amélioration du cadre de vie.

→ Descriptif du projet :

- Marquer les cours d'eau dans le paysage grâce à l'entretien des ripisylves
- Travailler sur le tracé de la Luye pour donner sa place à l'eau dans la ville
- Entretien et valoriser les berges de la Luye.
- Créer un aménagement respectueux de l'environnement - disposer des panneaux explicatifs sur le rôle des corridors biologiques dans l'équilibre écologique global et les espèces présentes en ce lieu
- Démarrer la promenade des berges de la Luye.

→ Objectif poursuivi :

- Utiliser la présence de cours d'eau pour améliorer le cadre de vie
- Sensibiliser les usagers des berges sur l'environnement.

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Christiane FARRET	Olivier DESCLAUX / Michel FARADON	Direction de l'eau et de l'Assainissement Direction des Espaces Verts	J.P. Martin DGST Direction de la Voirie Conseil Général 05

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
20 000 € HT/an	20%	C Reg PACA C Gal 05 Ag de l'eau

→ Responsable du suivi : Olivier DESCLAUX et Michel FARADON- Direction de l'Assainissement et Dir des Espaces Verts

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de projets d'aménagements urbain ayant permis de mettre en valeur l'eau	0	1 projet d'aménagement ayant permis de mettre en valeur l'eau ex : berge de la Luye
Linéaire de berges aménagées	0	1 km de berges valorisées pour apporter un plus au cadre de vie



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 6. EMBELLIR LE CADRE DE VIE ET PRESERVER LES PAYSAGES POUR CONTRIBUER A L'ATTRACTIVITE DE GAP

Action 17 Faire participer les citoyens à l'embellissement de la ville

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

La participation des habitants à l'embellissement de la ville présente un double intérêt. D'une part, cela permet d'amplifier une action qui aurait été moins ambitieuse si elle avait été portée seule par la municipalité. D'autre part, cela facilite l'appropriation de la ville par ses habitants.

→ Descriptif du projet :

-soutenir le concours de fleurissement

→ Objectif poursuivi :

- Embellir le cadre de vie
- Encourager les habitant à s'approprier leur lieu de vie

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Christiane FARRET	Direction de l'Environnement et de l'agriculture Séverine AUMERAS Marie MEYER	Direction de l'Environnement et de l'Agriculture / Charance	Office de Tourisme Pépiniéristes Dire de la Com

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2012

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
12 000 €	80%	les entreprises pépiniéristes 20 %

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Martine MARLOIS- Direction de l'Environnement et de l'Agriculture

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de candidats ayant participé au concours de fleurissement	120	Augmenter de 10% par an le nombre de candidats au concours de fleurissement
Nombre d'actions de promotion mises en place pour encourager les habitants à participer au concours de fleurissement	1	4



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 7. INTEGRER LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE, LA MAITRISE DE L'ENERGIE ET L'ACCESSIBILITE DANS LA CONSTRUCTION, LA REHABILITATION ET L'AMENAGEMENT

Action 18 Développer les énergies renouvelables

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

La consommation énergétique mondiale doit nécessairement être repensée. En effet le pétrole, le charbon et le gaz, restent les 3 produits les plus utilisés alors que l'on sait que leurs ressources s'amenuisent. L'utilisation des énergies renouvelables apparaît alors comme une issue réaliste à promouvoir.

Sur le territoire de Gap, le Conseil Général a mis en place des subventions pour les particuliers dans l'équipement de leur maison en énergies renouvelables. Cela a permis de voir que le nombre de personnes intéressées augmente d'année en année.

→ Descriptif du projet :

- Coordonner les aides techniques et financières pour les particuliers souhaitant installer des énergies renouvelables ou rénover leur maison
- Relayer les dispositifs d'aides financières existantes sur le site Internet de la Mairie, et créer une brochure explicative renouvelée chaque année, en lien avec l'EIE et les partenaires financiers (CG 05, CR PACA...)
- Prendre des dispositions dans le futur PLU pour permettre l'installation de panneaux photovoltaïques / solaires sur les toits
- Sensibiliser les particuliers en amont de tout projet de construction, par le biais de 3 instances :
 1. Le service urbanisme de la ville, lors de la demande de permis de construire
 2. Le CAUE, lors de la demande de renseignements de particuliers pour tout projet de construction ne nécessitant pas un architecte
 3. L'Espace Info Energie, ayant vocation à donner des conseils et mettre les acteurs en relation pour développer des projets d'énergies renouvelables

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

→ Objectif poursuivi :

- Augmenter la part des énergies renouvelables dans les logements

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jérôme MAZET	Eric GARNIER	Direction des Systèmes d'Information	Espace Info Energie CAUE Dir de l'Urbanisme

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
13 500 €		Europe ADEME Région PACA

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Eric Garnier- Direction des Systèmes d'Information

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre d'habitants accompagnés ou formés aux économies de ressources dans l'habitat	par la photothermographie aérienne 3000	5000



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 7. INTEGRER LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE, LA MAITRISE DE L'ENERGIE ET L'ACCESSIBILITE DANS LA CONSTRUCTION, LA REHABILITATION ET L'AMENAGEMENT

Action Promouvoir les énergies renouvelables 19

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Dans notre société, les canaux d'information sont nombreux et il n'est pas toujours aisé pour les habitants de se faire une opinion. Et qui plus est dans le domaine des énergies renouvelables. Retenue par la Région pour être ville pilote dans le domaine de l'énergie, Gap souhaite prendre toutes les dispositions permettant de favoriser les démarches auprès des particuliers dans leur installation d'énergies renouvelables. A ce titre, elle entend créer une installation témoin pour donner un signal fort aux habitants.

→ Descriptif du projet :

- Diffuser des informations sur les énergies renouvelables dans le cadre de l'Espace Info Energie
- Soutenir la création de formations pour les particuliers et entreprises en demande d'information
- Créer une Maison de Quartier

→ Objectif poursuivi :

- Promouvoir les énergies renouvelables sur le territoire

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jérôme MAZET	Eric GARNIER	Direction des Systèmes d'Information	Bureau étude

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
20 000 €	100%	

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Eric GARNIER- Direction des Systèmes d'Information

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de manifestations permettant la promotion des énergies renouvelables	1(Gap Foire Expo)	3 manifestations
Nombre de participants / ou d'habitants potentiellement touchés par des opérations de promotion des énergies renouvelables	1 000 pers	2 000 pers population



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 7. INTEGRER LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE, LA MAITRISE DE L'ENERGIE ET L'ACCESSIBILITE DANS LA CONSTRUCTION, LA REHABILITATION ET L'AMENAGEMENT

Action 20 Proposer une défiscalisation foncière

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Etudier l'opportunité d'une défiscalisation foncière d'une durée de 5 ans pour les particuliers s'engageant dans des constructions Haute Qualité Environnementale (HQE)

→ Descriptif du projet :

Appliquer la loi Grenelle II permettant une défiscalisation foncière de 5 ans pour les particuliers s'engageant dans une labellisation Batiment Basse Consommation (BBC)

→ Objectif poursuivi :

Lutter contre les gaz à Effet de Serre (GES)
Promouvoir l'isolation des bâtiments

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Maryvonne GRENIER	Luc ROHRBASSER Chantal DEMOMENT	DGS/Finances Direction de l'Urbanisme et des Grands Projets	Direction générale des Impôts Service Foncier

→ Date de démarrage de l'action : **2011** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
50 000 €	100%	?

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Chantal DEMOMENT- Direction de l'Urbanisme et des Grands Projets

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de défiscalisations foncières accordées lors de la certification d'une construction BBC	0	10



**Action Améliorer le tri des déchets
21**

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

L'arrivée du tri sélectif sur la commune de Gap a permis de baisser considérablement la production d'ordures ménagères. Des efforts peuvent toutefois encore être accomplis pour diminuer la part des déchets non valorisés.

→ Descriptif du projet :

- Sensibiliser les citoyens au tri des déchets et à la qualité du tri
- Faire un stand au marché sur "comment trier"
- Informer largement sur la gestion raisonnée des déchets
- Organiser des visites de quartier pour sensibiliser les citoyens au tri
- Organiser des visites de centres de tri, plate-forme de compostage...
- Sensibiliser tous les publics (citoyens, entreprises) sur la réduction des déchets à la source (réduire les emballages, achats de produits en vrac, etc....)
- Mettre en place des poubelles de tri dans la ville (lieux publics)
- Développer les conteneurs enterrés ou semi-enterrés pour la collecte des déchets

→ Objectif poursuivi :

- Réduire la consommation de matières premières
- Diminuer la part des déchets incinérés et enfouis

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Christiane FARRET	Karine CHARVIN	Direction de la Propreté Urbaine	Dir Comm

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : Centre-Ville: 31/12/2011 + container 8 à 10 /an en 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
527 500 €	100%	Eco Emballage Région PACA C Gal 05

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Karine CHARVIN- Direction de la Propreté Urbaine

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Proportion des déchets triés par rapport aux ordures ménagères classiques	Au captage: ordures ménagères : 315,37 kg/hab/an	Augmentation de 10 % / an du % de déchets triés
Pourcentage de refus de tri en kg / an en centre de tri	verre: 23,71 kg/hab/an journaux: 26,50 kg/hab/an	Réduire à 25 % le refus de tri
nombre de containers enterrés créés d'équip. Pour la collecte sélective	emballages recyclables: 17,63kg/hab/an	30



Action Promouvoir le compostage individuel 22

→ Contexte/enjeux :

La conversion et la valorisation des matières organiques en compost permet de réduire les déchets des ménages et d'enrichir le sol des jardins. La ville de Gap propose de mettre en place les moyens techniques pour permettre aux habitants de s'engager pleinement dans cette voie.

→ Descriptif du projet :

Inciter au compostage individuel

- Communiquer sur l'intérêt des composteurs individuels
- Réaliser des formations sur les différents types de compost
- Faciliter l'acquisition de composteurs individuels
- Travailler avec les écoles sur ce sujet
- Placer des conteneurs à déchets végétaux dans les cimetières
- Récupérer les déchets verts de la ville
- Expérimenter la mise en place de composteurs dans les points collectifs (ex- temoins).

→ Objectif poursuivi :

- Limiter la part des déchets non valorisés

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Christiane FARRET	Karine CHARVIN	Direction de la Propreté Urbaine	Direction de l'Assainissement / Jean-Paul GERBAUD Conseil Général 05 ADEME

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
9 000 €	30%	ADEME et Conseil Général + particuliers (achat)

→ Responsable du suivi : Karine CHARVIN- Direction de la Propreté Urbaine

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Création de composteurs dans les petits habitats collectif	0	5 au total
Nombre de foyers gapençais pratiquant le compostage individuel	1766 en 2009	2000



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 7. INTEGRER LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE, LA MAITRISE DE L'ENERGIE ET L'ACCESSIBILITE DANS LA CONSTRUCTION, LA REHABILITATION ET L'AMENAGEMENT

Action 23 Encourager la construction de maisons HQE auprès des aménageurs et des promoteurs

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

De nouvelles techniques permettent aujourd'hui de construire des bâtiments consommant très peu d'énergies et respectueux de l'environnement. Ces constructions engendrent nécessairement un surcoût qui est rentabilisé dans le temps (au bout de 15 ans pour les bâtiments à Haute Qualité Environnementale). La municipalité souhaite faire levier sur ce type d'initiatives, notamment pour les logements sociaux dans la perspective d'une réglementation pour anticiper sur la future de 2012.

→ Descriptif du projet :

- Sensibiliser les constructeurs et promoteurs sur les maisons passives et HQE
- Travailler avec les bailleurs sociaux lors de la construction de nouveaux programmes de logements sociaux dans l'optique de réaliser des maisons passives
- Se fixer un programme d'acquisition de terrains pour développer des programmes d'habitats sociaux "passifs"

→ Objectif poursuivi :

- Réduire au minimum la consommation énergétique des nouvelles constructions

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jérôme MAZET	Véronique PAUL-LESBROS	Direction de la Prospective Dir de l'Urbanisme	Dir Energies

→ Date de démarrage de l'action : **2011** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
5 000 €		Europe Etat Ademe Région PACA Cons Gen 05

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Véronique PAUL-LESBROS- Direction de la Prospective

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de programmes de constructions passives et HQE lancés	0	2 réalisations par an
Nombre d'actions de promotion en direction des aménageurs / promoteurs	0	5 actions / an



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 7. INTEGRER LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE, LA MAITRISE DE L'ENERGIE ET L'ACCESSIBILITE DANS LA CONSTRUCTION, LA REHABILITATION ET L'AMENAGEMENT

Action 24 Réfléchir à la création d'un éco-quartier durable

→ Contexte/enjeux :

De nombreux logements se construisent sur la ville de Gap. Ces nouvelles constructions ont un impact non négligeable sur l'environnement. La construction d'un éco-quartier permet de réduire ces effets et de répondre aux attentes d'une catégorie de la population demandeuse de ce type d'aménagement.

→ Descriptif du projet :

- Travailler à la réalisation d'un quartier durable exemplaire en partenariat avec le Conseil Général des Hautes-Alpes
- Rédiger un cahier de charges

→ Objectif poursuivi :

- Limiter la consommation énergétique des nouvelles constructions
- améliorer le bien être social des habitants

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Maryvonne GRENIER	Véronique PAUL-LESBROS / J.B. GABET-FOURNIER	Direction de la Prospective Direction Générale Déléguée du Développement Durable des Territoires et de la Coopération Intercommunale	Conseil Général des Hautes-Alpes

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
5 000 €		

→ Responsable du suivi :

Véronique PAUL-LESBROS / J.B. GABET-FOURNIER- Direction de la Prospective
Direction Générale Déléguée du Développement Durable des Territoires et de la Coopération Intercommunale

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de quartiers durables	0	1
Nombre de réunions réalisées pour réfléchir à un éco-quartier	2	10 réunions



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 11. OPTIMISER LES OUTILS D'AMENAGEMENT EXISTANTS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

Action 25 Lutter contre les habitations insalubres

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Une habitation insalubre présente des risques pour ses occupants. Au nom du principe d'épanouissement de tous les êtres humains, déclinés dans les documents cadres du développement durable, ces habitations doivent être rénovées.

→ Descriptif du projet :

- Monter et déposer des dossiers ANRU (OPAH, OPATB)
- Lutter contre l'habitat insalubre
- Améliorer la prise en charge des personnes en situation de logement insalubre

→ Objectif poursuivi :

- Garantir des logements décents à tous les Gapeçais

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Françoise DUSSEY	Corine COMBRIE	Direction de l'Hygiène et de la Santé	Dir de l'Urbanisme CCAS

→ Date de démarrage de l'action : 2012 / **Echéancier de réalisation :** 2014

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
5 000 €		

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Corine COMBRIE- Direction de l'Hygiène et de la Santé

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de logements insalubres	x	0 logements insalubres
Nombre de personnes bénéficiaires d'une amélioration de leurs conditions de logement		10/an (30 au bout de 3 ans)



OBJECTIF C - 25. FAVORISER L'EMERGENCE D'UNE CULTURE ECO-CITOYENNE PAR L'EDUCATION ET LA SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Action 26 Créer un bâtiment exemplaire, vitrine du développement durable

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

Le développement durable des territoires s'inscrit dans le temps long. Afin que la dynamique initiée sur le territoire par la construction de l'Agenda 21 local perdure et que le développement durable demeure une préoccupation quotidienne pour les Gapençais, un lieu ressource ouvert à tous doit être mis en place.

→ **Descriptif du projet :**

- Créer une maison exemplaire, vitrine des bonnes pratiques éco-citoyennes, construite de façon exemplaire, et recensant l'ensemble des informations sur le développement durable. Conçue pour accueillir du public, des animations de quartier
- Concevoir cet équipement pour diffuser de l'information sur le Développement Durable

→ **Objectif poursuivi :**

- Améliorer la connaissance du développement durable chez les habitants
- Inciter les habitants à s'intéresser au développement durable

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jean-Pierre MARTIN	Eric ODDOZE	Direction des Bâtiments	GrDF Bureau étude thermique Direction des Bâtiments

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
450 000 €	80%	ADEME

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Eric ODDOZE Eric GARNIER- Direction des Bâtiments / Direction des Systèmes d'Information

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Construction d'un bâtiment Basse Consommation (BBC)	0	1



Action 27 Promouvoir l'attractivité économique du territoire

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Gap connaît une augmentation régulière de créations d'établissements depuis 2001. Cette dynamique peut être encouragée en communiquant sur les atouts du territoire.

→ Descriptif du projet :

Travailler sur l'image de Gap pour développer son attractivité auprès des entreprises

- Créer un groupe de travail visant à définir une "image" vendeuse auprès des entreprises externes, en terme de : qualité de vie, travail, services aux entreprises, capacité d'accueil...

Créer une campagne de publicité auprès du monde économique sur l'implantation dans les Hautes-Alpes

- Communiquer à différentes échelles de territoire sur le produit "s'implanter dans les Hautes-Alpes" réaliser du marketing territorial

- Vendre les atouts du territoire : réaliser un plan de communication "Internet, plaquette de communication" à distribuer aux entreprises

- Communiquer sur les zones d'activités actuelles et à venir

→ Objectif poursuivi :

- Favoriser la venue de nouvelles entreprises sur le territoire

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Pierre VOLLAIRE	Frank MOREL	Direction du Développement Economique	Hautes-Alpes Développement (HAD) Micropolis

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
10 000 €	16,60%	HAD : 50 000 € C Gal 05

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Frank MOREL- Direction du Développement Economique

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Création d'entreprises sur le territoire par an	0	Accueillir 1 nouvelle moyenne entreprise tous les 2 ans
Nombre d'opérations de promotion réalisées / an		2 par an



AXE B / UNE ECONOMIE LOCALE TOURNEE VERS L'AVENIR DANS LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

OBJECTIF B - 13. STIMULER L'INNOVATION ECONOMIQUE, EN UTILISANT LES ATOUTS OU LES OPPORTUNITES PROPRES A GAP, EN LIEN AVEC LE PAYS ET LE DEPARTEMENT, NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE L'ENERGIE, L'ENVIRONNEMENT ET DES TELECOMMUNICATIONS

Action Désenclaver Gap par un réseau virtuel 28

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

La situation géographique de Gap en fait une commune relativement enclavée. Néanmoins l'absence de grandes infrastructures routières ou ferroviaires participe à la qualité du cadre de vie. Le désenclavement de la ville par la mise en place d'un réseau virtuel semble alors être une parfaite solution.

→ **Descriptif du projet :**

raccorder Gap à un réseau très haut débit par fibre optique

→ **Objectif poursuivi :**

- Augmenter les échanges liés à l'activité économiques entre Gap et l'extérieur

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Pierre VOLLAIRE	Eric GARNIER	Direction des Systèmes d'Information Direction du Développement Economique	HAD Opérateurs privés

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
10 000 €	90%	CG05 : 10%

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Eric GARNIER- Direction des Systèmes d'Information

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Réseau très haut débit	0	1 réseau très haut débit



AXE B / UNE ECONOMIE LOCALE TOURNEE VERS L'AVENIR DANS LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

OBJECTIF B - 13. STIMULER L'INNOVATION ECONOMIQUE, EN UTILISANT LES ATOUTS OU LES OPPORTUNITES PROPRES A GAP, EN LIEN AVEC LE PAYS ET LE DEPARTEMENT, NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE L'ENERGIE, L'ENVIRONNEMENT ET DES TELECOMMUNICATIONS

Action 29 Conforter la filière Solutions Communicantes et Sécurisées

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Les grands industriels des technologies de l'information et de la communication de la région PACA ainsi que des laboratoires publics et privés se sont réunis pour créer un pôle de compétitivité "Solutions Communicantes et Sécurisées" (SCS). Gap souhaite s'investir dans ce projet en vue de développer le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur son territoire.

→ Descriptif du projet :

- Poursuivre dans le développement du Pôle du Compétitivité SCS à Gap, en lien avec HAD et le réseau HARP

→ Objectif poursuivi :

- Développer l'économie en cohérence avec la situation locale

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Pierre VOLLAIRE	Frank MOREL	Direction du Développement Economique	HAD Service Animation de Charance Eric GARNIER / DSIE

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
70 000 €	20%	HAD C Gal 05 ERDF BNP 80%

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Frank MOREL- Direction du Développement Economique

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre d'entreprises du territoire faisant partie du réseau	1	5 entreprises



AXE B / UNE ECONOMIE LOCALE TOURNEE VERS L'AVENIR DANS LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

OBJECTIF B - 14. ACCOMPAGNER UNE ECONOMIE DE PROXIMITE EN FAVORISANT LES CIRCUITS COURTS DE DISTRIBUTION

Action 30 Augmenter la part des produits locaux de qualité dans les cantines scolaires et les Centres de Loisirs sans hébergement

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

L'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux caractérise bien ce que peut être une action de développement durable et en traduit concrètement les nombreux intérêts: réduction des coûts financiers et environnementaux dus aux transports, développement de l'économie local, sensibilisation des consommateurs à la saisonnalité des produits, etc.

→ Descriptif du projet :

- Travailler avec les privés pour les inciter à mettre en place des circuits courts dans les cantines d'entreprises ou d'administrations
- Servir plus de produits bio, de saison et locaux dans les cantines scolaires

→ Objectif poursuivi :

- Inciter à consommer des produits locaux
- Soutenir l'activité agricole locale

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
François DAROUX	Nicolas CASTEL	Direction de l'Education	Jean-Louis BROCHIER Direction de l'Environnement et de l'Agriculture Diététicienne de la Direction de l'Education

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
5 000 €		CUCS Etat Département Participation des familles

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Nicolas CASTEL- Direction de l'Education

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de repas approvisionnés en produits locaux servis dans les cantines	2 000	Servir 3 000 repas approvisionnés en produits locaux dans les cantines
Nombre d'actions de la diététicienne	1	2 actions de la diététicienne / école / an



AXE B / UNE ECONOMIE LOCALE TOURNEE VERS L'AVENIR DANS LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

OBJECTIF B - 15. SOUTENIR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, DIVERSIFIEE ET CONNECTEE A L'ECONOMIE LOCALE POUR ASSURER SA PERENNITE

Action Organiser la filière agricole actuelle 31

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

La chaîne d'activité liée à l'agriculture doit être redynamisée à Gap. Aujourd'hui, le nombre d'exploitations est en baisse et l'industrie agro-alimentaire est le secteur d'activité le plus en déclin. Une stratégie doit être pensée collectivement pour sortir de cette spirale et assurer la viabilité de ce secteur.

→ **Descriptif du projet :**

- Travailler avec une Commission Agricole pour organiser le maintien ou le développement de l'agriculture
- Définir des axes de développement pour l'avenir en concertation avec tous les acteurs
- Mettre en place des actions concrètes pour soutenir et valoriser l'agriculture locale, tout en respectant l'environnement

→ **Objectif poursuivi :**

- Maintenir l'activité agricole sur le territoire
- Aider l'industrie agro-alimentaire

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jean-Louis BROCHIER	Martine MARLOIS	Direction de l'Environnement et de l'Agriculture	Commission extra-municipale d'agriculture (Agriculteurs) Chambre d'agriculture Abattoirs SICABA

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
5 000 €		Conseil Général, Conseil Régional

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Martine MARLOIS- Direction de l'Environnement et de l'Agriculture

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Maintien du nombre d'entreprises agricoles	0	oui / non
Nombre de réunions annuelles de la Commission extra-municipale d'Agriculture	2	4 réunions



AXE B / UNE ECONOMIE LOCALE TOURNEE VERS L'AVENIR DANS LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

OBJECTIF B - 15. SOUTENIR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, DIVERSIFIEE ET CONNECTEE A L'ECONOMIE LOCALE POUR ASSURER SA PERENNITE

Action Accompagner la filière viande 32

→ Contexte/enjeux :

La majorité des exploitations est spécialisée dans la production animale sur le territoire de Gap. Or cette activité a connu un recul important ces 30 dernières années. Il est donc nécessaire de repenser la filière pour faciliter l'écoulement de la production et garantir ainsi la pérennité de cette activité.

→ Descriptif du projet :

- Pérenniser l'activité de l'abattoir municipal de Gap
- Soutenir la création d'un pôle agro-alimentaire géographique situé autour du site de l'abattoir de Gap
- Accompagner une réflexion pour développer des marques de qualité pour faire reconnaître les produits locaux

→ Objectif poursuivi :

- Inciter à une production locale de qualité
- Assurer une meilleure rentabilité économique de la filière

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jean-Louis BROCHIER	Martine MARLOIS Eric ODDOZE	Direction de l'Environnement et de l'Agriculture Direction des Bâtiments	Conseil Général 05 Chambre d'Agriculture Professionnels Abattoirs SICABA Direction des Systèmes informatiques

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
90 000 €	100%	Europe et Conseil Général sur investissement

→ Responsable du suivi : Martine MARLOIS- Direction de l'Environnement et de l'Agriculture

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Production de viande (tonnage)	2669 t en 2008	Produire 3000 tonnes de viande par an x par 1,5 le tonnage / 3 ans de viande labellisée
Budget municipal dédié à la filière viande locale	30 000 € par an	15 000 Euros



AXE B / UNE ECONOMIE LOCALE TOURNEE VERS L'AVENIR DANS LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

OBJECTIF B - 16. ORGANISER UN TOURISME LOCAL ADAPTE AUX SPECIFICITES DU TERRITOIRE, EN FAISANT DE GAP UNE PLATE-FORME TOURISTIQUE, ET EN Y INTEGRANT LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Action 33 Définir de nouveaux axes de développement touristique

→ Contexte/enjeux :

La Ville de Gap, principal centre urbain d'un département très touristique n'est cependant pas perçue comme une plateforme touristique. Pourtant, Gap possède des atouts spécifiques liés à son potentiel urbain, à ses infrastructures sportives et culturelles, à la qualité de son environnement naturel. Au regard de l'évolution de marché touristique, ces atouts et ces potentialités méritent d'être mieux valorisées et davantage optimisées à travers une nouvelle politique de développement touristique.

→ Descriptif du projet :

- positionner la distinction "Gap et le Gapençais" en choisissant comme cœur de cible l'enfant et la famille
- affirmer la complémentarité ville / nature, une cité à la fois alpine et provençale, entourée de montagnes accessibles
- développer et fédérer les professionnels autour d'un "club accueil"
- engager une démarche de labellisation et de fidélisation

→ Objectif poursuivi :

- Garantir l'attractivité touristique de Gap

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Colette PATRON	Pierre KOVACIC	Office de Tourisme	Direction de la Communication Direction de l'Environnement et de l'Agriculture Direction du Développement Economique les Offices de Tourisme du Pays Gapençais (y compris le Champsaur et le Valgaudemar)

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
1 500 000 €	subvention de la Ville de Gap à l'Office de Tourisme	Etat, Région, Département, Pays

→ Responsable du suivi : Pierre KOVACIC- Office de Tourisme

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
nombre de connections sur le site de l'Office de Tourisme	89 000	300 000



AXE B / UNE ECONOMIE LOCALE TOURNEE VERS L'AVENIR DANS LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

OBJECTIF B - 16. ORGANISER UN TOURISME LOCAL ADAPTE AUX SPECIFICITES DU TERRITOIRE, EN FAISANT DE GAP UNE PLATE-FORME TOURISTIQUE, ET EN Y INTEGRANT LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Action 34 Créer des offres touristiques clés en main

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

L'évolution du tourisme et les attentes de la clientèle sont de plus en plus favorables aux formules "clé en main" et "tout compris". Le "package" facilite l'organisation du séjour, libère le client de nombreuses contraintes et présente un avantage financier et un gain de temps. Il est également un outil efficace d'étalement de la saison.

→ Descriptif du projet :

l'Office de tourisme s'engage:

- à structurer un service réservation afin d'augmenter la mise en marché du territoire
- à développer les ventes en ligne sur son site Internet et à mettre en avant les offres de séjour sur ses différents supports
- à mettre en réseau les offres de tourisme du pays gapençais

→ Objectif poursuivi :

- Développer l'activité touristique

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Colette PATRON	Pierre KOVACIC	Office de Tourisme	Direction de la Communication

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
0 €	inclus dans le coût de l'action n° 33	

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Pierre KOVACIC- Office de Tourisme

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Chiffre d'affaires de la Centrale de Réservation	41000	200000



AXE B / UNE ECONOMIE LOCALE TOURNEE VERS L'AVENIR DANS LE RESPECT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

OBJECTIF B - 16. ORGANISER UN TOURISME LOCAL ADAPTE AUX SPECIFICITES DU TERRITOIRE, EN FAISANT DE GAP UNE PLATE-FORME TOURISTIQUE, ET EN Y INTEGRANT LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Action 35 Développer le tourisme de pleine nature à Gap

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

La proximité d'espaces naturels contribue à la forte attractivité de Gap. Ainsi de nombreuses activités non polluantes peuvent être proposées aux touristes. La Ville travaille déjà à cela ; cette action vise plutôt à pérenniser les projets engagés.

→ **Descriptif du projet :**

- Créer des circuits permettant de valoriser le patrimoine naturel local ; Randonnée, promenade, VTT, équitation autour de Gap.
- Créer des panneaux d'interprétation présentant des sites
- Créer des brochures sur les "ballades gapençaises"
- Poursuivre l'entretien, la signalisation et la praticabilité des sentiers.

→ **Objectif poursuivi :**

- Développer des activités touristiques respectueuses de l'environnement
- Valoriser les espaces naturels

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Colette PATRON	Pierre KOVACIC	Office de Tourisme	Direction de la Communication Direction des Sports Associations (randonneurs) sportives - CAF - coordonateur = M. Fabrègue autres collectivités territoriales

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
125 000 €	50%	CUCS

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Pierre KOVACIC- Office de Tourisme

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de sites touristiques de pleine nature	3 Charance, Bayard, St Mens, Chaudun	4 sites de pleine nature par an / renforcer l'attractivité de la colline de St. Mens
Nombre de prestations de tourisme "nature" vendues par Office de Tourisme et au Domaine de Charance	1 000	x 2 en 3 ans



Action 36 Encourager la création de filières universitaires dans le développement durable adaptées au contexte local

→ Contexte/enjeux :

Les principes du développement durable ont vocation à s'inscrire progressivement dans la gestion de tous les territoires. Il s'agit donc d'un domaine porteur qui, appliqué aux besoins de Gap, facilitera l'engagement de la ville dans cette démarche et produira des retombées locales.

→ Descriptif du projet :

- Soutenir la création d'un Master Bio avec l'université d'Aix Marseille
- Développer l'Université dans le domaine des Sciences de la Nature
- Soutenir et développer l'IUP Métiers de la Montagne
- Créer des liens entre acteurs du territoire et enseignement

→ Objectif poursuivi :

- Proposer une offre de formation attractive
- Favoriser le développement durable du territoire

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
François DAROUX	Nicolas CASTEL	Direction de l'Education	Université Région

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
5 000 €	10%	Conseil Régional 90%

→ Responsable du suivi : Nicolas CASTEL- Direction de l'Education

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de filières universitaires créées		1 filière universitaire créée

DEFINITION DE L'ACTION

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

SUIVI ET EVALUATION



OBJECTIF C - 23. PREVENIR L'ISOLEMENT DES POPULATIONS LES PLUS PRECAIRES EN RENFORÇANT LES SOLIDARITES ET EN FAVORISANT LE LIEN SOCIAL

Action 37 Créer de nouveaux Jardins Familiaux

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

Recenser des espaces naturels pouvant être mis à disposition des citoyens.

→ **Descriptif du projet :**

Développer de nouvelles parcelles de jardins familiaux en lien avec le Contrat Urbain de Cohésion Sociale

→ **Objectif poursuivi :**

Participer au bien être des habitants
Sensibiliser les gapençais au respect de la nature
Créer du lien social

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Christiane FARRET Pascal LISSY	Michel FARADON Marie-Claire LOMBARD-DONNET	Direction des Espaces Verts	Viviane LEFEUVRE CUCS

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
100 000 €	10%	CUCS 90%

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Marie-Claire LOMBARD-DONNET- Direction de la Jeunesse et du Développement des Quartiers

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de foyers ayant accès aux jardins familiaux	47	augmenter le nombre de foyers ayant accès aux jardins familiaux
Nombre de jardins familiaux créés	2	3 jardins



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 5. PERMETTRE ET ENCOURAGER UNE MOBILITE EFFICACE ET DURABLE, EN COHERENCE AVEC LES AUTRES NIVEAUX DE TERRITOIRE

Action 38 Améliorer l'accessibilité aux espaces publics, aux nouvelles constructions et aux transports urbains pour les personnes

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

L'accès des espaces publics et des nouvelles constructions aux personnes handicapées est une étape clé de la lutte contre l'exclusion. A Gap en 2005, les bénéficiaires de l'allocation d'aides aux handicapées étaient 749. La Ville dans sa configuration actuelle est plutôt contraignante pour les personnes à mobilité réduite.

En outre, la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », dispose que les services de transports collectifs devront être rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite dans un délai de dix ans. De plus, les autorités organisatrices de transports publics doivent établir un schéma directeur d'accessibilité des services de transport dont elles sont responsables, dans un délai de trois ans.

→ Descriptif du projet :

- Réaliser un schéma d'accessibilité : poursuivre le travail sur la réalisation d'un schéma d'accessibilité initié par la Ville
- Rendre accessibles tous les lieux d'accueil du public : établissements sportifs, de services, administrations, commerces, gares... pour des personnes handicapées
- Créer des trottoirs assez larges pour la circulation de fauteuils ou poussettes
- Faire tester tout projet préalablement par des personnes handicapées
- Intégrer la notion de handicap de façon systématique dans les nouvelles constructions et communiquer sur ce sujet vers les principaux acteurs.

→ Objectif poursuivi :

- Lutter contre l'exclusion des personnes handicapées
- Améliorer le cadre de vie des personnes handicapées

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Chantal RAPIN	V. SCHIAZZA F. COSSON R.MEYER	Direction de la Voirie Direction des Transports Urbains, Direction des Bâtiments	A.P.F.

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
500 000 €		Etat Région C Gal 05

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : R.SCHIAZZA, F.COSSON, R.MEYER (Voirie, Transports Urbains, Bâtiments)

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Part des équipements publics et des nouvelles constructions accessibles aux personnes handicapées	x	1
Réalisation d'un schéma d'accessibilité Accueil dans de bonnes conditions de tous les publics et personnes handicapées	0	1



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISÉ EN VUE D'AMÉLIORER SON ATTRACTIVITÉ AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 5. PERMETTRE ET ENCOURAGER UNE MOBILITÉ EFFICACE ET DURABLE, EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES NIVEAUX DE TERRITOIRE

Action 39 Sensibiliser les citoyens à d'autres formes de déplacements

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Les Gapeçais sont 70% à utiliser la voiture dans leurs déplacements quotidiens. Au delà des aménagements qui pourront être faits pour promouvoir d'autres modes de déplacements, il est nécessaire de changer les habitudes. Pour cela, les différents publics doivent être convaincus de l'intérêt que représente l'adoption d'une mobilité plus durable.

→ Descriptif du projet :

- Communiquer en organisant des événements liés aux déplacements durables : par exemple : "Journée sans ma voiture", "Journée tous à vélo", créer des "vélorutions"..., en lien avec les associations locales
- Travailler avec les écoles et les centres sociaux sur des ateliers ludiques liés aux déplacements : faire passer des "permis vélos", organiser des ateliers de réparation de vieux vélos...
- Sensibiliser les Gapeçais sur l'intérêt de prendre les transports en commun
- Communiquer sur les lignes, les horaires, les correspondances
- Faciliter la compréhension du réseau de bus par des plans clairs et lisibles aux arrêts et dans les bus

→ Objectif poursuivi :

- Sensibiliser les habitants à la mobilité durable

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Dominique MEYER	Caroline FOUNCHOT	Direction de la Prospective	Alain Girodon/T.U. MC.LOMBARD-DONNET scolaires Centres Sociaux

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
75 000 €	20%	ADEMA 80%

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Caroline FOUNCHOT- Direction de la Prospective

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre d'écoles participant à "Marchons vers l'Ecole"	5 écoles	10 écoles participants à l'opération
Nombre d'actions de sensibilisation relatives aux déplacements écologiques	5	10 actions



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 11. OPTIMISER LES OUTILS D'AMENAGEMENT EXISTANTS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

Action 40 Définir de nouvelles perspectives pour le CUCS

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) doit permettre l'amélioration du cadre de vie des quartiers suivants: Haut Gap, Molines/ Saint Mens, Fontreyne, Beauregard, Centre ville.

→ Descriptif du projet :

- Evaluer la première tranche du CUCS et communiquer (Communiquer sur l'évaluation de la 1ère tranche du CUCS)
Définir les futures concertations de la politique de la Ville sur la base de cette évaluation

→ Objectif poursuivi :

- Améliorer la vie dans les quartiers défavorisés de Gap

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Pascal LISSY	Viviane LEFEUVRE	Direction de la Politique de la Ville et de l'Emploi	Direction de la Communication Marie-Claire LOMBARD-DONNET, Olivier PELLOQUIN Michel FARADON

→ Date de démarrage de l'action : **2010** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
5 000 €	20%	80%

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Viviane LEFEUVRE- Direction de la Politique de la Ville et de l'Emploi

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Evaluation du CUCS	0	1 évaluation du CUCS
Nombre d'actions de communication sur action du CUCS	0	2 actions



OBJECTIF C - 23. PREVENIR L'ISOLEMENT DES POPULATIONS LES PLUS PRECAIRES EN RENFORÇANT LES SOLIDARITES ET EN FAVORISANT LE LIEN SOCIAL

Action 41 Faire connaître le numéro de téléphone dédié au signalement de personnes isolées

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

En matière de signalement de personnes isolées, le réseau "citoyen" est sans doute le plus efficace. La ville de Gap souhaite donc s'appuyer sur ses administrés pour l'aider dans cette tâche.

→ **Descriptif du projet :**

- Permettre à tous de signaler la présence d'une personne isolée
- Communiquer sur cette action

→ **Objectif poursuivi :**

- Lutter contre l'isolement des populations
- Renforcer les solidarités entre Gapençais
- Impliquer les citoyens dans l'action sociale

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Françoise DUSSE	Alain GRISARD	Parquet, C Gal 05, croix rouge, CCAS	Parquet, C Gal 05, croix rouge, et réseau associatif

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
1 000 €	100%	

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Alain GRISARD- CCAS

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre d'actions de communication pour faire connaître le numéro de téléphone	1	5 actions
Nombre d'appels reçus	2 ou 3	X 2 ou x 10 (doubler le nombre d'appels)



OBJECTIF C - 23. PREVENIR L'ISOLEMENT DES POPULATIONS LES PLUS PRECAIRES EN RENFORÇANT LES SOLIDARITES ET EN FAVORISANT LE LIEN SOCIAL

Action Soutenir l'épicerie sociale 42

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

La ville de Gap souhaite favoriser l'entraide des Gapençais entre eux. A ce titre, elle propose de donner aux personnes intéressées la possibilité de s'investir dans l'action sociale.

→ Descriptif du projet :

- Soutenir un système de bénévolat avec les personnes souhaitant s'impliquer dans la vie citoyenne, pour lutter contre l'isolement et la précarité, en lien avec le CCAS et les associations locales.
- Mettre en place une campagne de communication pour promouvoir les aides mutuelles entre voisins de façon plus générale.

→ Objectif poursuivi :

- Inciter les citoyens à s'engager dans l'action sociale
- Promouvoir la solidarité entre Gapençais
- Lutter contre l'isolement des populations

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Françoise DUSSE	Alain GRISARD	CCAS	Banque Alimentaire Mondiale Intercommunalité

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
14 000 €	20%	CUCS : 80 % Etat financement CUI

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Valérie ROLLAND et Danièle BENAGES- espace interventions sociales du CCAS

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Extension de l'ouverture de l'épicerie sociale	4h/j	6h/j
Budget dédié à l'épicerie sociale	14 000 €	20 000 €



OBJECTIF C - 23. PREVENIR L'ISOLEMENT DES POPULATIONS LES PLUS PRECAIRES EN RENFORÇANT LES SOLIDARITES ET EN FAVORISANT LE LIEN SOCIAL

Action 43 Aider les associations œuvrant pour la solidarité ou la lutte contre la précarité

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

Le milieu associatif gapençais est riche. Les actions mises en œuvre dans le domaine de la solidarité et de la lutte contre la précarité méritent d'être appuyées par la municipalité.

→ **Descriptif du projet :**

- Subventionner les associations œuvrant dans l'action sociale
- Travailler avec elles, fédérer l'ensemble des associations en réseau

→ **Objectif poursuivi :**

- Solidifier le réseau associatif dans le domaine du social
- Lutter contre la précarité

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Françoise DUSSE	Alain GRISARD	CCAS	Direction des Finances réseau des Associations caritatives et de quartiers

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
300 000 €	70%	30% Etat - Région - Département

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Valérie ROLLAND et Danièle BENAGES- espace interventions sociales du CCAS

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Communications accordées aux associations œuvrant pour la solidarité ou la lutte contre la précarité	0	3 par an dans le bulletin municipal
Création d'un réseau d'associations œuvrant pour la solidarité ou la lutte contre la précarité, piloté par le CCAS	0	1



OBJECTIF C - 28. ANTICIPER L'AUGMENTATION DES POPULATIONS AGEES DEPENDANTES, PAR L'ADAPTATION DES SERVICES AUX NOUVEAUX BESOINS

Action 44 Développer le maintien à domicile des personnes âgées

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, des plateaux repas sont distribués et des soins infirmiers sont dispensés. Néanmoins pour faire face à l'augmentation du nombre de personnes âgées et favoriser leur bien-être, d'autres dispositifs doivent être développés.

→ **Descriptif du projet :**

assurer le bien être des personnes âgées par le développement du portage de repas à domicile, du système de courses transport à la demande et de nouveaux services

→ **Objectif poursuivi :**

- Anticiper les besoins dus au vieillissement de la population
- Assurer le bien-être des personnes âgées

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Françoise DUSSE	Alain GRISARD	CCAS	Service portage repas du CCAS cuisine centrale de Gap

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
120 000 €	20%	recettes usagers, état, financement CUI 80 %

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Valérie ROLLAND et Maryse GIMBERT- espace interventions sociales CCAS

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de nouveaux services	0	10%/an
Nombre d'usagers pris en charge par mois Nombre de repas suivis par mois	135 beneficiaires + 113 que midi = 248 pers / mois 2151 à midi 2826 en journée	Augmentation de 10 % par an



OBJECTIF C - 28. ANTICIPER L'AUGMENTATION DES POPULATIONS AGEES DEPENDANTES, PAR L'ADAPTATION DES SERVICES AUX NOUVEAUX BESOINS

Action 45 Mettre en réseau toutes les associations de services aux personnes âgées afin de mieux organiser leurs interventions

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

La qualité des services offerts aux personnes âgées passe par leur complémentarité, notamment géographique. Pour cela, la Ville de Gap propose de favoriser les échanges entre les associations concernées.

→ **Descriptif du projet :**

- Mettre en réseau les associations de personnes âgées pour organiser une répartition géographique de leur intervention

→ **Objectif poursuivi :**

- Assurer l'égalité de l'accès des services aux personnes âgées sur tout le territoire.

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Françoise DUSSE	Alain GRISARD	CCAS	Réseau veille sociale Panorama social

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
10 000 €	100%	0

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Valérie ROLLAND et Danièle BENAGES- espace interventions sociales CCAS

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Mise en réseau permettant la rencontre des associations de services aux personnes âgées	0	1 Augmentation de 5 par an



OBJECTIF C - 28. ANTICIPER L'AUGMENTATION DES POPULATIONS AGEES DEPENDANTES, PAR L'ADAPTATION DES SERVICES AUX NOUVEAUX BESOINS

Action 46 Faire connaître le dispositif spécifique d'aide aux personnes âgées lors de canicules et de grands froids

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Les perturbations du climat rendent les personnes âgées plus vulnérables. Afin de s'assurer de leur bonne santé lors des périodes de canicule, la Ville de Gap met en place une veille de proximité.

→ Descriptif du projet :

- Activer le numéro d'appel lors de périodes de forte chaleur auprès des personnes âgées

→ Objectif poursuivi :

- Veiller à la santé des personnes âgées

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Françoise DUSSE	Alain GRISARD	CCAS	veille saisonnière canicule

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
37 500 €	100%	0

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Valérie ROLLAND et Danièle BENAGES- espace interventions sociales CCAS

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de canaux de communication diffusant le numéro de téléphone du plan CANICULE	2(tracts journaux)	5 canaux d'information différentes



OBJECTIF C - 28. ANTICIPER L'AUGMENTATION DES POPULATIONS AGEES DEPENDANTES, PAR L'ADAPTATION DES SERVICES AUX NOUVEAUX BESOINS

Action 47 Créer de nouvelles animations pour les personnes âgées

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

Les divertissements jouent un rôle important dans la qualité de vie des habitants. Par leur faible mobilité, les personnes âgées se retrouvent parfois exclues de l'offre proposée. Il s'agit pourtant de personnes disposant souvent de beaucoup de temps libre et par là facilement en proie à l'ennui. La Ville de Gap souhaite donc intervenir pour accroître l'offre qui leur est proposée.

→ **Descriptif du projet :**

- organiser des animations (spectacles , sorties diverses).

→ **Objectif poursuivi :**

- Lutter contre l'isolement des personnes âgées

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Françoise DUSSE	Alain GRISARD	CCAS	Secteur activités seniors du CCAS, Jeunesse et Quartiers Culture Education Sports

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
10 000 €	80%	recettes usagers

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Valérie ROLLAND et Véronique MASSE et MF GAY- espace autonomie dépendance du CCAS

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de types d'animations à destination des personnes âgées proposées	10	15 animations
Nombre de créneaux horaires obtenus ou bilan de satisfaction annuel		Augmentation du nombre d'heures / semaine, de 5h par an



OBJECTIF C - 24. CULTIVER LE BIEN-VIVRE A GAP : PERMETTRE L'ACCES DE TOUS AUX SPORTS, LOISIRS ET ACTIVITES CULTURELLES, FACTEURS D'INSERTION SOCIALE AUTANT QUE DE BIEN-ETRE

Action 48 Favoriser les manifestations culturelles à Gap

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

La Ville de Gap considère que son dynamisme est imputable à son image de ville culturelle et sportive ce qui permet l'échange, comme Gap a pu déjà maintes fois le démontrer par les diverses compétitions et manifestations qu'elle a pu organiser. Dans le cadre de l'Agenda 21, Gap souhaite favoriser les rencontres culturelles et sportives, pour développer les échanges des Gapençais avec l'extérieur. Ces rencontres concourent aussi d'une certaine façon au "désenclavement" de Gap.

→ **Descriptif du projet :**

- Faire vivre les clubs et associations par le développement des rencontres et manifestations
- mettre en œuvre les conclusions des Assises de la Culture

→ **Objectif poursuivi :**

- Dynamiser la vie locale
- Favoriser les échanges entre les Gapençais et les populations extérieures.

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Martine BOUCHARDY	Jean-Louis DANGAUTHIER	Direction de la Culture	Jeunesse et Quartiers Culture Sports Ass° culturelles et sportives OMC / OMS

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
30 000 €	100%	

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Jean-Louis DANGAUTHIER- Direction de la Culture

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de manifestations culturelles nouvelles soutenues par la collectivité	20	50 manifestations culturelles par an



OBJECTIF C - 24. CULTIVER LE BIEN-VIVRE A GAP : PERMETTRE L'ACCES DE TOUS AUX SPORTS, LOISIRS ET ACTIVITES CULTURELLES, FACTEURS D'INSERTION SOCIALE AUTANT QUE DE BIEN-ETRE

Action 49 Rendre la Ville plus animée

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Les habitants ayant participé à l'élaboration de l'Agenda 21 ont révélé que la ville souffrait d'un manque d'animation le soir et l'été. Gap doit donc s'efforcer de redynamiser la vie locale afin de favoriser l'activité touristique et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants.

→ Descriptif du projet :

- Diversifier les animations : créer des festivals annuels, développer les cafés concerts, créer de nouvelles animations

→ Objectif poursuivi :

- Dynamiser la vie locale
- Améliorer l'attractivité de Gap

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Martine BOUCHARDY	Jean-Louis DANGAUTHIER	Direction de la Culture	commerçants gapençais

→ Date de démarrage de l'action : 2011 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
5 000 €	100%	

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Jean-Louis DANGAUTHIER- Direction de la Culture

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Taux de satisfaction des habitants sur les animations le soir	50%	75%



OBJECTIF C - 24. CULTIVER LE BIEN-VIVRE A GAP : PERMETTRE L'ACCES DE TOUS AUX SPORTS, LOISIRS ET ACTIVITES CULTURELLES, FACTEURS D'INSERTION SOCIALE AUTANT QUE DE BIEN-ETRE

Action 50 Améliorer l'information sur les évènements culturels, associatifs et sportifs

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

L'accès de tous les Gapençais aux évènements de la ville passe nécessairement par une communication de qualité qui cible l'ensemble de la population.

→ Descriptif du projet :

- Créer plus de lieux d'affichage officiels et d'information des évènements autorisés et règlementés,
- Créer des alertes informatiques pour les personnes inscrites au site web de la ville
- Centraliser les informations en un lieu, dans un magazine....

→ Objectif poursuivi :

- Favoriser la participation des Gapençais aux manifestations locales.

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Colette PATRON	Serge MORO	Direction de la Communication	Martine BOUCHARDY / Jean-Louis DANGAUTHIER Daniel GALLAND / Olivier PELLOQUIN

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
55 000 €	100%	

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Serge MORO- Direction de la Communication

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de lieux d'affichage et de support de communication permettant d'informer les gapençais	15supprts d'affiches et 1 panneau défilant soit 16	Augmentation du nombre de lieux d'affichage et de support de communication permettant d'informer les gapençais
Taux de satisfaction des habitants sur l'information liée aux loisirs et à la culture	50%	75%



Action 51 Créer des évènements autour du développement durable à Gap

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

L'information des habitants sur les thèmes du développement durable a deux finalités. D'une part cela doit inciter la population à adopter un comportement éco-citoyen. D'autre part, cela doit permettre aux habitants de mieux comprendre les actions "durables" portées par les pouvoirs publics.

→ **Descriptif du projet :**

- Participer à la semaine du développement durable
- Instaurer une fête éco-citoyenne durant la semaine du DD
- Créer une journée de l'environnement
- Organiser des animations ponctuelles : débats, films, conférences, expositions sur des thèmes du développement durable, pour tous publics

→ **Objectif poursuivi :**

- Inciter les habitants à prendre en compte le développement durable dans leur quotidien
- Intéresser les habitants à la vie de la cité
- Favoriser les échanges entre habitants

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jérôme MAZET	Martine MARLOIS	Direction de l'Environnement et de l'Agriculture	Service Municipal d'Animation du Domaine de Charance

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
100 000 €	100%	

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Martine MARLOIS- Direction de l'Environnement et de l'Agriculture

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre de manifestations dédiées au Développement Durable à Gap / an	5	10 manifestations dédiées au Développement Durable à Gap



OBJECTIF C - 24. CULTIVER LE BIEN-VIVRE A GAP : PERMETTRE L'ACCES DE TOUS AUX SPORTS, LOISIRS ET ACTIVITES CULTURELLES, FACTEURS D'INSERTION SOCIALE AUTANT QUE DE BIEN-ETRE

Action 52 Rendre les loisirs et les sports accessibles grâce à des tarifs incitatifs

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

Gap est une ville attractive. Les équipements sportifs, l'offre culturelle et de loisirs y contribuent pour beaucoup. Les habitants invités à s'exprimer lors de l'élaboration de l'Agenda 21 ont souhaité le maintien d'une politique tarifaire attractive. La municipalité s'empare donc de cette demande afin que tout le monde puisse effectivement profiter du dynamisme de la ville.

→ **Descriptif du projet :**

Maintenir une politique attractive afin d'élargir la pratique du sport et l'accès du public aux divertissements sportifs
Créer des systèmes d'abonnements pour tous les divertissements (théâtre, Cube, cinéma...)
- Créer des tarifs bas pour les invendus 1/2 heure avant les spectacles

→ **Objectif poursuivi :**

- Elargir l'accès aux divertissements et aux activités sportives et culturelles

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Martine BOUCHARDY Daniel GALLAND	Jean-Louis DANGAUTHIER Olivier PELLOQUIN	Direction de la Culture	Direction des Sports

→ **Date de démarrage de l'action :** 2011 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
5 000 €	100%	

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Olivier PELLOQUIN / Jean-Louis DANGAUTHIER- Direction des Sports / Direction de la Culture

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Prix des entrées aux établissements gérés par la ville :Pisine, patinoire, école de musique, abonnemen à la bibliothèque, abonnement au théâtre municipal	Cf tarifs en cours)	Rester en dessous de la moyenne nationale



OBJECTIF C - 24. CULTIVER LE BIEN-VIVRE A GAP : PERMETTRE L'ACCES DE TOUS AUX SPORTS, LOISIRS ET ACTIVITES CULTURELLES, FACTEURS D'INSERTION SOCIALE AUTANT QUE DE BIEN-ETRE

Action 53 Réaliser un diagnostic des besoins des associations de sports, loisirs, culture

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

La municipalité de Gap reconnaît aux associations leur capacité à faire vivre le territoire. Consciente du travail accompli, elle souhaite s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux aider le réseau ainsi constitué, mais aussi optimiser et anticiper les dépenses.

→ Descriptif du projet :

Soutenir le réseau associatif afin de mieux répondre aux besoins des différentes associations un recensement des besoins, en terme de : local, lieux de pratique de sports et de loisirs, etc.

Faire

→ Objectif poursuivi :

- Soutenir le réseau associatif
- Optimiser les finances publiques

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Daniel GALLAND Martine BOUCHARDY	Olivier PELLOQUIN Jean-Louis DANGAUTHIER	Direction des Sports / Direction de la Culture	Direction des Finances Direction de la Politique de la Ville et de l'Emploi Direction Jeunesse et Quartiers OMS - OMC

→ Date de démarrage de l'action : **2011** / Echancier de réalisation : **2013**

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
10 000 €	100%	OMS - OMC

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Olivier PELLOQUIN / Jean-Louis DANGAUTHIER- Direction des Sports / Direction de la Culture

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Diagnostic des besoins des associations	1	3 diagnostics des besoins des associations



OBJECTIF C - 24. CULTIVER LE BIEN-VIVRE A GAP : PERMETTRE L'ACCES DE TOUS AUX SPORTS, LOISIRS ET ACTIVITES CULTURELLES, FACTEURS D'INSERTION SOCIALE AUTANT QUE DE BIEN-ETRE

Action 54 Renforcer notre image de ville alpine par la promotion des sports de montagne et la création de nouveaux évènements (cinéma de

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

La proximité des montagnes offre à tous les Gapençais un large choix d'activités de plein air : via ferrata, VTT, escalade, randonnée, canyoning, ski, baignade, etc. Cette situation particulière est un atout indéniable, permettant l'épanouissement de tous les habitants et leurs rencontres autour de passions communes.

→ **Descriptif du projet :**

- Encourager la pratique des sports de montagne auprès des jeunes, à l'école, à travers l'école municipale des sports, dans les centres sociaux, au ski de fond gratuit
- Créer un espace d'information centralisant l'ensemble des informations sur les sports de montagne
- Encourager la création d'une salle d'escalade
- Soutenir et développer les rencontres du "Cinéma de Montagne"

→ **Objectif poursuivi :**

- Améliorer le cadre de vie et le bien-être des Gapençais
- Favoriser la pratique du sport
- Promouvoir l'attractivité de Gap en lien avec la proximité de la montagne

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Colette PATRON	Serge MORO	Direction de la Communication	Direction des Sports Direction de la Culture Office de Tourisme

→ **Date de démarrage de l'action :** 2011 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
150 000 €	100%	

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Serge MORO- Direction de la Communication

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre d'évènements promouvant la montagne / phases importantes	1	2 manifestations
Nombre de participants au festival du film de montagne	x	perenniser / maintenir



OBJECTIF C - 24. CULTIVER LE BIEN-VIVRE A GAP : PERMETTRE L'ACCES DE TOUS AUX SPORTS, LOISIRS ET ACTIVITES CULTURELLES, FACTEURS D'INSERTION SOCIALE AUTANT QUE DE BIEN-ETRE

Action 55 Réaliser un stade de glace ambitieux dans le respect du Développement Durable

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

Le développement de la Ville de Gap passe par l'image Ville Alpine. La Ville souhaite réaliser un stade de glace du 21ème siècle sur le site historique de la Blache, accessible depuis le centre-ville et à proximité des gares routières et SNCF. Le stade de glace sera exemplaire sur le plan du Développement Durable,

→ **Descriptif du projet :**

- Créer un complexe participant à l'attractivité et au dynamisme de la Ville
- En faire une réalisation exemplaire de revitalisation du centre-ville et de densification urbaine
- Rendre le bâtiment exemplaire en économies d'énergie
- Réutiliser l'énergie de la production de froid pour le chauffage d'autres équipements
- Intégrer le bâtiment dans son environnement à la fois urbain et naturel (Pépinère, Luye)
- végétaliser la toiture
- Prévoir une isolation écologique
- Prioriser les modes d'accès doux et non polluant

→ **Objectif poursuivi :**

améliorer le cadre de vie et le bien être des Gapençais
favoriser la pratique du sport

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Daniel GALLAND	Olivier PELLOQUIN	Direction des Sports Direction des Bâtiments	Maryvonne GRENIER Eric ODDOZE

→ **Date de démarrage de l'action :** 2011 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
15 897 232 €	50%	Région 20% Département 30%

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Olivier PELLOQUIN- Direction des Sports

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Réalisation Stade de Glace	0	1
Nombre de cibles du Label HQE retenues		3 cibles



OBJECTIF C - 22. OPTIMISER LE NIVEAU ACTUEL D'OFFRES DE SERVICES A LA POPULATION, EN DIVERSIFIANT LEURS MODES D'ACCES ET EN ORGANISANT LEUR REPARTITION SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN DE VIE

Action 56 Augmenter les possibilités d'accueil en crèche

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

Les jeunes parents avec enfants sont nombreux à être attirés par Gap. Afin de s'adapter à cette dynamique, il est nécessaire d'augmenter les possibilités d'accueil pour les enfants.

→ **Descriptif du projet :**

- Maintenir une diversité de choix en crèches et auprès d'assistantes maternelles afin d'offrir des services de qualité
- Augmenter l'amplitude de l'accueil adaptée aux horaires atypiques
- Finalisation du projet de conforter financièrement tous les types de gardes d'enfants pour maintenir une diversité de choix : assistance maternelle, crèche municipale, d'entreprise, parentale, familiale...
- Créer des horaires atypiques dans les crèches, pour les personnes ayant des contraintes particulières

→ **Objectif poursuivi :**

- Offrir des services de qualité liés à l'enfance

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Françoise DUSSE	Alain GRISARD	CCAS	Nathalie DIE

→ **Date de démarrage de l'action :** 2011 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
15 000 €	60% (15000 € = étude)	40% CAF, Hôpital, Conseil Général, Services de l'Etat

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Alain GRISARD- Espace petite enfance du CCAS

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Réalisation d'une crèche inter administration	0	1 crèche créée
Nombre d'enfants gardés en crèche	571	



OBJECTIF C - 25. FAVORISER L'EMERGENCE D'UNE CULTURE ECO-CITOYENNE PAR L'EDUCATION ET LA SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Action 57 Sensibiliser les enfants au développement durable

DEFINITION DE L'ACTION

→ **Contexte/enjeux :**

La sensibilisation des jeunes gapençais est un enjeu important tant pour aujourd'hui que pour demain. En effet, il s'agit à la fois de limiter les excès d'un mode de vie non durable dont les enfants peuvent être les principales victimes et à la fois d'encourager un comportement éco-responsable pour les générations futures.

→ **Descriptif du projet :**

- Initier les scolaires aux bons gestes, par exemple: mettre en place un dispositif de collecte du papier dans les écoles avec des tournées spécifiques
- Acquérir des malles pédagogiques à disposition des acteurs sociaux
- Développer l'action de la diététicienne pour les écoles
- Désignation d'un référent développement durable pour sensibiliser le public scolaire
- Lutter contre l'obésité

→ **Objectif poursuivi :**

- Encourager les générations futures à adopter des comportements éco-responsables

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ **Acteurs du projet :**

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
François DAROUX	Nicolas CASTEL	Direction de l'Education	Service Municipal d'Animation du Domaine de Charance / Espace Info Energie Propreté Urbaine Inspection Académique

→ **Date de démarrage de l'action :** 2010 / **Echéancier de réalisation :** 2013

→ **Budget estimatif :**

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
100 000 €	100%	

SUIVI ET EVALUATION

→ **Responsable du suivi :** Nicolas CASTEL- Direction de l'Education

→ **Evaluation de l'action :**

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Nombre d'opérations permettant de sensibiliser les enfants au Développement Durable	15	20 opérations au moins une fois / an et par classe dans le primaire
Nombre d'Agenda 21 d'établissements scolaires sur le territoire	2	5 établissements



AXE A / UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ORGANISE EN VUE D'AMELIORER SON ATTRACTIVITE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

OBJECTIF A - 3. PROTEGER L'EQUILIBRE ECOLOGIQUE LOCAL, EN VEILLANT A MAINTENIR UNE CONTINUTE URBAIN-RURAL

Action 58 Informer la population sur les rejets polluants et les gaz à effet de serre

DEFINITION DE L'ACTION

→ Contexte/enjeux :

Dans l'optique de mieux connaître les postes émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire communal, la Ville souhaite élaborer un diagnostic par secteurs. Ceci constituerait un complément par rapport aux actions déjà entreprises à Gap : bilan carbone de l'administration Mairie, thermographie aérienne. Cela s'inscrit également dans le Plan Climat Energie Territorial.

→ Descriptif du projet :

- Travailler avec ATMOPACA pour connaître les rejets de polluants et de gaz à effet de serre par secteurs d'activités
- Communiquer sur les taux de polluants dans l'air de façon régulière auprès de la population

→ Objectif poursuivi :

- Mieux appréhender les sources de pollution
- Réduire les gaz à effet de serre

Cohérence avec les priorités nationales de DD :

- I. Lutte contre le changement climatique...
- II. Préservation de la biodiversité...
- III. Epanouissement de tous les êtres humains
- IV. Cohésion sociale et solidarité...
- V. Consommation et production responsables

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

→ Acteurs du projet :

Elu référent	Pilote du projet	Service(s) concerné(s)	Partenaire(s) technique(s)
Jérôme MAZET	Eric GARNIER Corine COMBRIE	Direction des Systèmes d'Information / Direction de l'Hygiène et de la Santé	Bureau Explicit

→ Date de démarrage de l'action : 2010 / Echancier de réalisation : 2013

→ Budget estimatif :

Coût estimatif global (TTC)	Autofinancement	Financements extérieurs
28 000 €	100	

SUIVI ET EVALUATION

→ Responsable du suivi : Eric GARNIER

Corine COMBRIE- Direction des Systèmes d'Information / Direction de l'Hygiène et de la Santé

→ Evaluation de l'action :

Intitulé de l'indicateur	Etat 2010	Objectif à atteindre
Transmettre les indications à la population	0	1 / an
Nombre de la qualité de l'air sur le site ATMO'PACA	0	5000 au bout de 3 ans